



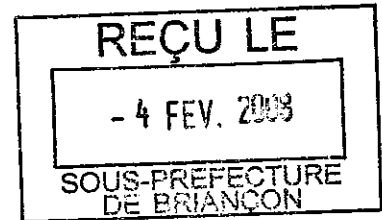
Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

29 janvier 2008

Le 29 janvier 2008 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 22 janvier 2008 en la salle du Conseil – les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 31
Pouvoirs : 2
Nombre de Votes : 33



M. Robert de CAUMONT est nommé secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – M. Samuel PETERMANN - Mme Monique OLLAGNIER - M. Philippe MAFFEO
Mme Michèle SKRIPNIKOFF (représentant Mme Chantal POGNEAUX) – M. Jean-Pierre NARSAPA (représentant Mme Nicole JULLIEN) – Mme Josiane ALPHAND (représentant Mme Monique ESTACHY) M. Rachid DJEFFAL (représentant M. Pierre HENG) – Mme Catherine VALDENNAIRE - Mme Christiane PACE – M. Robert de CAUMONT.

Commune de Cervières : Mme Nadine CHASTEL.

Commune de La Grave : M. Jean-Max DABOURDY.

Commune de La Salle les Alpes : M. Jean FAVIER - M. Philippe GIRAUD (représentant Mme Odile FINE)

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER - M. Paul BOUCHARD – M. Claude PLEINDOUX.

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE. M. Marc FORNESI (représentant Mme Marie-Claire LIEGE)

Commune de Névalche : M. Jean Louis CHEVALIER

Commune de Puy St André : M. Maxime BARNEOUD ROUSSET – M. Jean Robert BARNEOUD ROUSSET (représentant M. Denis HEDE).

Commune de Saint Chaffrey : Mme Edith FAURE VINCENT – M. Joël VILLANI

Commune de Val des Prés : M. Thierry BOUCHIE – Mme Ginette CLERGET.

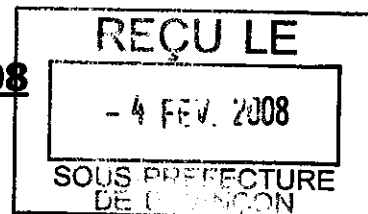
Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET – Mme Nicole MATHONNET

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – M. Yves THOMET – M. Jacques LEOTHAUD (représentant M. Bernard COLOMBAN).

AVAIENT DONNE PROCURATION

M. Alain FARDELLA à Mme Edith FAURE-VINCENT.
M. Jean-Paul DURAND à M. Jean-Max DABOURDY.

DÉLIBÉRATION N°6 DU 29 JANVIER 2008



Rapporteur : M. le Président

OBJET : ZONE D'ACTIVITES D'INTERET COMMUNAUTAIRE DE PONT LA LAME Plan de financement et prix de vente des lots

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2005-154-5 en date du 3 juin 2005 et en particulier l'article 6 A II 1 qui prévoit la création, l'entretien, la gestion et la commercialisation de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques d'intérêt communautaire au sens de l'article L 5214-16-1.2° du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°30 du 29 mars 2006 portant création d'un budget annexe SPIC « ZAC-PONT LA LAME »,

Vu la délibération n°2 du 14 septembre 2007 approuvant le plan de financement de la zone,

Vu la délibération n°9 du 12 novembre 2007 fixant les modalités de vente des lots,

Vu la délibération n°13 du 21 décembre 2007 portant attribution de certains lots au prix de 47,00 € ht/m²,

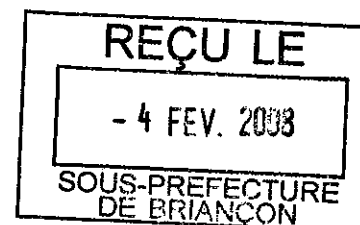
Considérant la réponse du Conseil Général en date du 17 décembre 2007, limitant sa subvention à 189 457 €, au lieu des 287 200 € demandés,

Considérant la réponse négative du Conseil Régional en date du 19 décembre 2007 à nos demandes de subventions du 28 février 2006 et du 15 octobre 2007,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (Mme Laurence FINE ayant quitté la salle avant le vote et M. Alain BAYROU ne prenant pas part au vote).

- Annule le plan de financement adopté par le Conseil Communautaire du 14 septembre 2007,
- Approuve le plan de financement ci-dessous, qui a pour conséquence une augmentation de 31,2 % du prix de vente des terrains :

DEPENSES		RECETTES		
Nature	Montant € HT	Sources		Montants
Acquisition	614 556	Région		0
Acquisition (frais)	6 342			
Sous-total foncier	620 898			
Maîtrise d'œuvre, études, topographie	160 397	Etat (DDR 2007 - 2008)		287 200
Travaux	1 669 750	Département		189 457
Coordination SPS	8 460	Région		0
Participation carrefour	150 000			
Sous-total travaux	1 988 607	Total recettes		476 657
TOTAL	2 609 505	A la charge de la CCB		2 132 848
Superficie commercialisable				34577 m²
Prix de vente terrains HT/ m²				61,68 €



- Autorise pour le Président empêché, Monsieur Pierre BOUVIER, Vice Président, à signer avec les entreprises désignées dans la délibération du 21 décembre 2007, des promesses de vente des lots au prix de 61,68 € HT / m²,
- Décide que, si des aides complémentaires étaient obtenues avant la signature des actes de vente définitifs, ce prix serait réduit d'autant, au prorata des surfaces commercialisables.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,

Alain BAYROU.

Date dépôt S.P. : 31 JAN. 2008

Date affichage : - 6 FEV. 2008